

STRATÉGIE NATIONALE

PMF CENTRAFRIQUE OP 6

Pays : CENTRAFRIQUE

Ressources (estimées)

US\$ 1,300,000 USD¹

- a. Les fonds de base: \$400-600,000 USD**
- b. Solde restant de OP5 : 0 USD**
- c. Fonds STAR : \$600,000 USD**
- d. Autres fonds à mobiliser : \$100,000 USD (TRAC, FNE et AFD)**

¹ Le niveau des ressources du PMF OP6 est un total estimé de: (i) l'allocation de base de subvention GEF6 (à être révisé annuellement par CPMT sur la base de la performance et des taux d'engagement démontré du CDN + résultat de l'UNOPS); (ii) ressources STAR approuvées; aussi bien que (iii) autres sources de partage de coûts et cofinancement de partie tiers (niveau national, régional et / ou mondial). Notez que les pays avec des soldes restants de OP5 qui ne sont pas en pipeline, seront appelés à utiliser ces soldes en ligne avec l'approche stratégique OP6 afin d'être cohérent en termes de programmation de SGP et les résultats attendus.

Table des matières

I	Contexte.....	4
1	Contexte du PMF de la République Centrafricaine.....	4
1.1	Résultats et réalisations du programme national.....	4
1.2	Facteurs de base clés du PMF en République Centrafricaine.....	5
1.3	Expériences et moyens existants pour la mise en œuvre des initiatives du PMF dans OP6..	5
2.	Niche du programme pays du PMF.....	5
2.1.	Documents stratégiques auxquels s’aligne le CPS.....	5
2.2.	Appui du PMF aux priorités nationales.....	6
2.3.	Orientations stratégiques nationales pour OP6.....	6
3.	Stratégies de OP6.....	8
3.1	Projets transversaux importants pour OP6.....	8
3.2.	Stratégies d’octroi de subventions basées sur les paysages terrestres et marins de OP 6.....	9
3.3.	Stratégies Grantmaker+ Bailleur+.....	12
3.3.1.	Plateforme de dialogue OSC-Gouvernement.....	12
3.3.2	Influence sur les politiques.....	12
3.3.3.	Promouvoir l’inclusion sociale.....	12
3.3.4.	Plan de gestion des connaissances.....	13
3.3.5.	Stratégie de communication.....	13
4.	Cadre des résultats attendus.....	14
4.1.	Composantes ciblées OP 6 du projet mondial décrites dans le document d’approbation GEF CEO.....	14
	Au moins une typologie innovante de solutions adaptées aux conditions locales démontrées et documentées.....	15
	Nombre de typologies à solutions communautaires, d’accès à l’énergie localement adapté avec des démonstrations pour augmentation et répliation réussies.....	15
	AMR, Rapport national.....	15
	AMR, données de base mondiales, rapports nationaux.....	15
5.	Plan de suivi-évaluation.....	18
5.1.	Stratégie de suivi-évaluations de la mise en œuvre du CPS au niveau national.....	18
5.2	Suivi et évaluation des différents partenaires bénéficiaires de subvention du PMF.....	18
5.3	Implication des parties prenantes locales, membres de la Communauté et/ou peuples autochtones dans la définition des objectifs et résultats des projets.....	18
5.4	Stratégie de suivi des résultats des projets individuels du PMF au niveau du portefeuille du programme national.....	19
6.	Plan de mobilisation des ressources.....	20
6.1.	Partenariats stratégiques.....	20
6.2	Plan de mobilisation des ressources pour OP6.....	20
7.	Plan de gestion des risques.....	21
7.1	Principaux risques pouvant apparaître lors de la mise en œuvre de OP6.....	21
7.2	Plan de suivi des risques.....	22
8.	Approbation du Comité National de Pilotage.....	22
	Annexe 1: Evaluation de la situation de référence du paysage terrestre/marin dans OP6.....	24

Liste des Abréviations

ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
ACR	Annual country report
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités génératrices de revenus
AME	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
AP	Aires Protégées
APDS	Aires Protégées de Dzanga-Sangha
CCGRN	Comité Communal de la Gouvernance des Ressources Naturelles
CIONG-CA	Conseil Inter Organisation non gouvernementales de Centrafrique
CN	Coordonnateur National
CNP	Comité National de Pilotage
CPD	Country Programme Director
CPMT	Comitee Programme Monitoring Team
CPS	Country Programme Strategy
CVGRN	Comité villageois de la Gouvernance des Ressources Naturelles
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNE	Fond National pour l'Environnement
FTNS	Fonds de la Tri-Nationale de la Sangha
GDRNE	Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement
ICRA	Institut Centrafricain de Recherche Agronomique
IP	Indigenous peoples
IPEN	International Physical Activity and the Environment Network
KM	Suivi-évaluation
MOU	Mémorandum d'accord de financement
OFCA	Organisation des Femmes Centrafricaines
OP4 ; 5 et 6	Phases Opérationnelles 4 ; 5 et 6
OSC	Organisation de la Société Civile
PACEBCo	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo
PEA	Permis d'Exploitation et d'Aménagement
PMF	Programme de Micros Financement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POPs	Polluants Organiques Persistants
PTA	Plan de Travail Annuel
RCA	République Centrafricaine
ReCAB	Réseau du Coordination des Associations de Bayanga
RN	Ressources Naturelles
SE4ALL	Sustainable energy for all
SINFOCAM	Société industrielle des forêts centrafricaines et d'aménagement
SSC	Coopération Sud-Sud
STAR	Système transparent d'allocation des ressources
TNS	Tris National de la Sangha
TRAC	UNDP core funds
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WRI	World Resources Institute
WWF	World Wilde Fund

I Contexte

En tant que programme du FEM, le PMF aligne ses stratégies pour cette phase opérationnelle à celles du FEM et fournit une série de projets de démonstration pour d'avantage d'élargissement, de réplication et d'intégration. L'action au niveau local par la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales est considérée comme un élément essentiel de la stratégie 20/20 du FEM (par exemple, nouer des alliances multipartites pour procurer des avantages environnementaux mondiaux et contribuer au plan stratégique du PNUD et se concentrer sur le développement durable). Au niveau mondial, l'objectif du PMF OP6 est de « soutenir efficacement la création d'avantages environnementaux mondiaux et de sauvegarder l'environnement mondial grâce à des solutions communautaires et locales qui se complètent et ajoutent de la valeur à l'action nationale et mondiale ».

1 Contexte du PMF de la République Centrafricaine

1.1 Résultats et réalisations du programme national

Le PMF de la République Centrafricaine (RCA) est opérationnel depuis septembre 2009 dernière année de la phase OP4 du PMF/FEM. Durant OP4 et OP5, le PMF a appuyé les communautés et les Organisation de la Société Civile (OSC) de trois zones selon les domaines focaux du FEM : (i) le nord pour la dégradation des terres, les polluants organiques et persistants (POPs) et produits chimiques, et le changement climatique, (ii) le sud-ouest pour la conservation de la biodiversité, les POPs et produits chimiques et le changement climatique et, (iii) le sud-est pour la conservation de la diversité biologique.

En RCA, le PMF a appuyé 41 initiatives locales mises en œuvre par les OSC pour OP4 et OP5. L'on peut noter comme initiatives marquantes :

- ✓ **Dans le sud-ouest :** (i) la sécurisation de plus de 18 hectares du biome forestier du sud-ouest par son enrichissement avec du *Gnetum africanum* (koko) par les Pygmée Aka du village Bakota. Ces Pygmées ont vulgarisé leurs acquis en techniques d'enrichissement de la forêt par le koko aux Pygmées des villages voisins de Moloukou ce qui a permis de conserver la biodiversité, (ii) la production et la valorisation des graines, des feuilles et des boutures de *Moringa olifera* comme complément alimentaires chez les enfants et produits de pharmacopée pour les populations désœuvrées, qui est une contribution à la réduction des effets du changement climatique.
- ✓ **Dans le nord et le centre-sud :** (i) la sécurisation des habitats des hippopotames le long de la rivière Ouham à Bossangoa a permis le développement d'activités écotouristiques qui rapportent 8 000 à 12 000 FCFA par jour durant six mois à la population et contribue à la conservation de la biodiversité, (ii) la récupération de 8 hectares de savanes dégradées par l'agriculture pour en faire des champs de Voandzou, puis d'agrumes. Les graines de voandzou transformées sont utilisées comme compléments alimentaires pour les enfants en bas âge et qui a permis de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres, (iii) l'aménagement du cours d'eau Kpaya par 8 hectares de raphia de part et d'autre des berges a permis d'améliorer le débit en période d'étiage et de lutter contre la désertification.
- ✓ **Dans le sud-est :** plus de 5 kilomètres d'étangs provenant de la rivière Ouroukoutou ont été mis en défends durant presque une année pour permettre la multiplication des anguilles. Les îlots de reproductions ont été identifiés et sécurisés ce qui a permis de contribuer à la conservation de la biodiversité.

Dans l'ensemble, durant OP4 et OP5, le Programme Micro Financement (PMF) RCA a pu : (i) reforester plus d'une cinquantaine d'hectares avec des Essessang, du Teck, des Gmelina, des palmiers à huile, des palmiers raphia et des kolatiers, (ii) enrichir une vingtaine d'hectare de forêt avec du *Gnetum*, (iii) sécuriser et mettre en défends selon des périodes définies près de 15034 hectares de surface forestière afin de conserver la biodiversité, (iv) impliquer certaines communautés à conserver les buffles, les éléphants,

les hippopotames, etc. (v) récupérer plus de 9 hectares de terre en cours de latérisation pour en faire des sols agricoles, (vi) et quatre cours d'eau ont été conservés par des communautés de base.

Le Groupement Amical BÈ OKO fi financé par le PMF RCA a été doublement primé lors de la cérémonie du prix équateur 2014. Cette organisation a reçu le prix de l'agriculture spéciale et celui du prix normal.

1.2. Facteurs de base clés du PMF en République Centrafricaine

Le PMF de la République Centrafricaine se basera sur les réunions de travail, les visites guidées des sites du projet et les séminaires et fora pour renforcer et faciliter les partenariats. Des institutions comme les APDS (projet Aires Protégées de Dzanga-Sangha), le WWF (World Wildlife Fund) l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), le PACEBCo (Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo), présent dans la zone retenue pour la mise en œuvre de OP6, et dont les actions sont complémentaires seront des partenaires techniques et financiers essentiels.

Le PMF à travers le CPS OP6, qui aligne ses stratégies sur les stratégies nationales pourra mettre en synergie ses activités avec celles des points focaux thématiques, du département en charge de l'environnement. Cette synergie facilitera les partenariats financiers avec le PMF.

1.3 Expériences et moyens existants pour la mise en œuvre des initiatives du PMF dans OP6

Le PMF RCA a capitalisé des expériences durant la mise en œuvre de OP4 et OP5. Certaines communautés, ayant acquis et capitalisés des expériences des projets, pourront les partager avec les communautés du focus géographique retenu pour la mise en œuvre de OP6. Les personnes leaders du Réseau du Coordination des Associations de Bayanga (ReCAB) pourront faire des visites des anciens sites projets de OP4 et OP5 pour ensuite partager l'expérience avec les populations du sud-ouest.

Le PMF fera participer les personnes ressources ayant contribué aux meilleures initiatives de OP4 et OP5 lors des sessions de renforcement des capacités des populations de la zone géographique identifiée pour OP6.

2. Niche du programme pays du PMF

2.1. Documents stratégiques auxquels s'aligne le CPS

Tableau 1. Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions de Rio + cadres de planification nationale	Date de ratification /achèvement
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB)	15/03/1995
CBD Stratégie nationale pour la biodiversité et Plan d'action (NBSAP)	Processus de révision en cours
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	Processus de ratification en cours
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC)	15/03/1995
Communications nationales (1er, 2ème, 3ème) UNFCCC	2005
Actions pays d'atténuation appropriée UNFCCC (NAMA)	
Plans d'action nationaux d'adaptation UNFCCC (NAPA)	2008
Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (UNCCD)	1996
Programmes nationaux d'action de l'UNCCD (PAN,	Processus en cours de révision
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP)	27/12/2007
SC plan national de mise en œuvre (PNMO)	
Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2)	2011
Programme d'Urgence du Gouvernement	
Convention des Nations Unies sur les Zones Humides (RAMSAR)	13/06/1990
Plan National de Communication sur la Gouvernance des Ressources	2016

Naturelles	
Programme National (PNIASAN)	
Capacité nationale d'auto-évaluation (CNAE) du FEM	
Exercice de formulation du portefeuille national FEM-6 (NPFE)	
Programmes d'Action Stratégiques (PAS) pour les organismes internationaux de partage de l'eau ²	Processus en cours
Convention de Minamata sur le Mercure	Processus en cours
Traité sur la Tri-Nationale de la Sangha	1 ^{er} /01/2008

2.2. Appui du PMF aux priorités nationales

Le PMF/FEM en tant que mécanisme de délivrance de micro financements, par le truchement des organisations de la société civile (OSC), mène des activités dans la conservation des ressources naturelles et de l'environnement pour des impacts globaux. Ses actions s'alignent avec les priorités nationales en matière de conservation de l'environnement en conformité avec les conventions internationales dont la République Centrafricaine (RCA) a adhéré et, avec les plans et stratégies nationales du pays (*cf. Tableau 1*).

Dans le cadre de l'OP6, le PMF/FEM Centrafrique contribuera à l'amélioration des paysages des aires protégées de Bayanga et des zones riveraines. Ainsi, dans la mise en œuvre de l'OP6, le PMF/FEM :

1. Améliorera et/ou créera des mécanismes permettant de pérenniser les acquis des projets mis en œuvre par les OSC et les communautés locales. Ces mécanismes seront (i) des foires d'échanges de connaissances au niveau local entre les bénéficiaires des allocations, les leaders des populations locales n'ayant pas encore bénéficié d'allocation et de potentiels partenaires (techniques et financiers) de la zone du paysage, (ii) un appui technique et conseil aux ReCAB (Réseau de Coordination des Associations de Bayanga) et aux Comités Communaux de Gouvernance des Ressources Naturelles (CCGRN) de la Lobaye pour être une organisation active du grand réseau des OSC nationales; le CIONG-CA (Conseil Inter ONG de Centrafrique) et, (iii) d'un prix de meilleur organisation contribuant à la conservation de l'environnement et des ressources naturelles (RN) ;
2. Mettra en place une stratégie de communication par des documentaires imagés et auditifs des initiatives communautaires réussies qui seront diffusés à la télévision et dans les radios locales. Ces reportages continueront une année après la clôture des projets pour apprécier les impacts et les effets de ces initiatives ;
3. A travers des ateliers et séminaires, renforcera les capacités locales et facilitera la participation des acteurs locaux dans (i) l'approche de la gestion des paysages terrestres et marins, (ii) l'identification des problèmes environnementaux et la formulation des microprojets qui y siéent et, (iii) la mobilisation volontaire de ressources communautaires pour la conservation de ressources par les communautés locales et autochtones ;

2.3. Orientations stratégiques nationales pour OP6

Table 2. Contribution du PMF aux priorités nationales/résultats collectifs du FEM 6

Initiatives stratégiques OP 6 du PMF/FEM	Résultats collectifs du FEM 6- par domaine focal	Décrivez brièvement les niches du CPS (pertinentes identifiées par rapport aux priorités Nationales et Programmes des autres Agences ³	Décrivez brièvement la complémentarité entre le Programme Pays du PMF et la programmation stratégique du Bureau Pays du PNUD

<p>Conservation communautaire du paysage terrestre/marin</p>	<p><i>Conserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société</i></p>	<p>Les aires protégées de Dzanga-Sangha et Dzanga-Ndoki sont riches en biodiversité tel que les éléphants, les buffles, les gorilles, le bois d'œuvre, les produits forestiers non ligneux (PFNL), et autres. Les populations riveraines à ces aires protégées (AP) y tirent la quasi-totalité des besoins locaux en protéines animales. Certaines personnes y exploitent les minerais comme l'or et le diamant.</p>	<p>Le document de programme stratégique pays du PNUD Centrafrique (CPD) est en cours de formulation. Le CPS revu par le CNP une fois le CPD formulé et adopté.</p> <p>Toutefois, les préoccupations en matière de conservation des ressources naturelles et de l'environnement sont prises en compte dans le document du Cadre Stratégique Intérimaire 2016-2017 de Centrafrique et qui prend le relai en attendant la formulation de l'UNDAF par les agences des Nations Unies</p>
<p>Agro-écologie Intelligente Innovatrice dans un contexte de changement climatique</p>	<p><i>Gestion durable des terres dans les systèmes de production (agriculture, pâturages et paysages forestiers)</i></p>	<p>Les zones séparant les AP de Dzanga-Sangha et Dzanga-Ndoki et les zones plus au Nord sont exploitées par les populations pour les activités agro-sylvo-pastorales. La pression anthropique a fortement dégradé les RN, notamment la grande faune.</p>	
<p>Conservation communautaire du paysage terrestre/marin</p>	<p><i>Promotion de la gestion collective des systèmes d'eau transfrontalières et la mise en œuvre de l'ensemble de la politique, les réformes institutionnelles et juridique, ainsi que les investissements contribuant à l'utilisation et à l'entretien des services écosystémiques durables</i></p>	<p>Le focus géographique est séparé du Cameroun par la rivière Sangha où les populations riveraines y mènent des activités de pêche (poissons, crevettes, etc.) pour la consommation et la vente.</p>	
<p>Co-avantages de l'accès à l'énergie émettant peu de carbone</p>	<p><i>Appui aux changements transformationnels vers une faible émission et vers une voie de développement résilient</i></p>	<p>Au niveau du focus géographique, les populations dépendent totalement du bois énergie pour les besoins des ménages.</p>	
<p>Coalitions locales et mondiales de substances chimiques</p>	<p><i>Augmentation dans l'élimination, le traitement et la réduction des rejets des POPs, ODS, du mercure et autres produits chimiques préoccupants au niveau mondial</i></p>	<p>Les pesticides sont utilisés à grande échelle dans les zones d'exploitation industrielle du bois pour lutter contre les pestes bois. Les communautés locales utilisent également certaines plantes comme</p>	

		moyen de pêcher en polluant l'eau avec.	
Plateformes de dialogue OSC-Gouvernement	<i>Renforcer la capacité de la société civile à contribuer à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et de la politique nationale et sous-régionale, la planification et les cadres juridiques</i>	Dans les préfectures de la Sangha-Mbaéré et de la Lobaye plus précisément à Bayanga et Ngotto existent le ReCAB, (un réseau de 93 OSC) et les 21 Comités Communaux de Gouvernance des Ressources Naturelles (CCGRN)	
Inclusion sociale (genre, jeunes, les peuples autochtones)	<i>FEM intégration du genre</i> <i>Politique et égalité entre les sexes</i> <i>Plan d'actions et les principes du FEM pour l'engagement avec les peuples autochtones</i>	Le focus géographique plus 372 153 habitants. Les populations sont jeunes (53%) (pour une proportion de femmes supérieure aux hommes. On y trouve 2 peuples autochtones : les Pygmée BaAka (peuple de forêt) et les Sangha-Sangha (peuple de la rivière), faiblement impliquées dans le processus de prise de décision.	
Contribution aux plates-formes mondiale de gestion de la connaissance	<i>Contribuer aux efforts KM du GEF</i>	Au niveau de la Tri-Nationale de la Sangha (TNS) les partenaires de conservation de la TNS se retrouvent annuellement pour harmoniser les planifications et le suivi des activités de conservation des RN et de l'environnement.	

3. Stratégies de OP6

3.1 Projets transversaux importants pour OP6 ²

Dans le sud-ouest de la République Centrafricaine (RCA), notamment dans la zone de Bayanga, les activités humaines, à l'extérieur et à l'intérieur des aires protégées, posent des problèmes de conservation des espaces et des RN. Le PMF/FEM avec les autres partenaires présents sur place (APDS, PACEBCo, etc.) développera des projets transversaux et complémentaires aux initiatives locales de conservation des RN. Ces projets permettront d'accroître les impacts et les effets des projets de conservation des RN. Les projets transversaux seront développés et améliorés tout le long du processus de mise en œuvre de OP6 et porteront sur :

² Les projets transversaux OP6 ci-dessus peuvent utiliser jusqu'à 30% des allocations du PMF OP6 (CORE et STAR) pour des projets en dehors des paysages terrestres et marins cibles (à décrire à travers l'évaluation de base détaillée).

Projet transversal 1 : Redynamisation du ReCAB pour être une organisation *lead* de conservation de l'environnement

Le ReCAB sera redynamisé pour une implication plus active des peuples autochtones, des femmes et des jeunes dans les actions environnementales. Le PMF/FEM apportera un appui conseil et technique au ReCAB. Cet appui permettra au réseau d'intégrer le réseau des OSC de la République Centrafricaine (CIONG-CA) et d'y prendre une part active dans les décisions et plaidoyers en vers les politiques locales, nationales et internationales touchant le focus géographique. A cet effet, des ateliers et fora, sur les enjeux environnementaux et les politiques et stratégies de conservation des RN, auront lieu dans la zone d'action du PMF/FEM à l'intention des OSC locales et des chefs coutumiers. Ces ateliers et fora permettront de renforcer les capacités des OSC pour comprendre et contribuer à la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et de la politique nationale, sous régionales, la planification et les cadres juridiques.

Projet transversal 2 : Gestion des connaissances, capitalisation et partage des acquis

Ce projet permettra de faciliter la répliation des initiatives réussies à travers le partage des connaissances. Le PMF/FEM, dans son suivi quotidien des initiatives locales, capitalisera toutes les bonnes pratiques sous forme de films pour en faire de petits documentaires de sensibilisation pour un public large (politiques, développeurs, populations locales, OSC, etc.). Les témoignages et actions des acteurs locaux pour la conservation des RN et de l'environnement alimenterons ces documentaires.

Des fora d'échanges des acquis et connaissances, pour valoriser les initiatives communautaires de conservation de l'environnement, permettront : **(i)** de faire connaître les résultats et produits issus des microprojets PMF/FEM **(ii)** de faciliter l'appui des leaders communaux, des institutions contribuant au développement et à la conservation des RN et, des politiques à la mise en œuvre de OP6.

3.2. Stratégies d'octroi de subventions basées sur les paysages terrestres et marins de OP 6

Le focus géographique retenu pour les activités de OP6 est situé au Sud Ouest du pays et couvre une superficie de 37 270 km². Il comprend la réserve de Mbaéré-Bodingue, la réserve de Biosphère de la Lobaye et les AP de Dzanga-Sangha et de Dzanga-Ndoki.

Le paysage terrestre prioritaire sélectionné au niveau de ce focus géographique se trouve entre la latitude 02°12'56'' et 03°1'41'' et entre la longitude 16°3'7'' et 16°29'58''. Il est limité à l'Ouest par le Cameroun et à l'Est par le Congo Brazzaville. Ce paysage, parsemé de savanes dans sa partie nord, comprend deux AP (Dzanga-Sangha et Dzanga-Ndoki) riche en biodiversité aussi bien animale (éléphants, bongo, gorille ...) que végétale.

Le paysage est exploité, dans les zones banales, par les communautés de la zone pour l'agriculture, la chasse, la pêche, la cueillette et le ramassage des produits forestiers non ligneux. Des braconniers locaux peu scrupuleux sévissent dans les AP malgré les mesures de conservation prises par les APDS. En outre, l'inactivité du projet ECOFAC-NGOTTO (par manque de financement) qui assumait la protection du parc Mbaéré-Bodingué et le non fonctionnement de la société d'exploitation forestière IFB Ngotto ne permettent plus de détourner les pressions anthropiques sur les ressources naturelles. Par conséquent, le parc Mbaéré-Bodingué qui est en proie aux braconnages de tout genre, constitue également une voix d'accès des braconniers aux APDS.

En 2015, six permis d'exploitation et d'aménagement (PEA) ont été concédés à des sociétés forestières pour l'exploitation de bois d'œuvre dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré. L'un de ces PEA, dont certaines limites ne sont qu'à deux kilomètres de l'aire protégée de Dzanga-Sangha, a été octroyé à la Société Industrielle des Forêts Centrafricaines et d'Aménagement (SINFOCAM).

Pour mieux impliquer les communautés dans la gestion du paysage sélectionné le PMF/FEM priorisera la concentration géographique des projets. Cette concentration facilitera la synergie entre les initiatives locales de conservation des paysages. Les initiatives novatrices ou ayant fait leurs preuves et, qui seront mises en œuvre dans la préfecture de la Lobaye et les zones de la Sangha-Mbaéré, pourront être appuyées par le PMF/FEM pour devenir des modèles de référence aux autres communautés du paysage OP6.

Le contexte écologique de la zone de Bayanga impose une implication plus importante des communautés à la base, notamment des peuples autochtones, dans la conservation des écosystèmes et des ressources naturelles. Les principales initiatives stratégiques porteront:

- ✓ Au niveau terrestre où la priorité sera donnée à : (i) l'aménagement et la restauration des espaces dégradés pour garantir l'habitat de la faune tout en maintenant et/ou améliorant le climat local, (ii) l'exploitation durable et la maîtrise des circuits de commercialisation des PFNL (giroflès, escargots, chenilles comestibles, etc. pour améliorer les moyens d'existence des communautés ;
- ✓ Au niveau de la rivière Sangha où ce sera la gestion durable et concertée des pêcheries et des eaux entre les acteurs des deux rives.

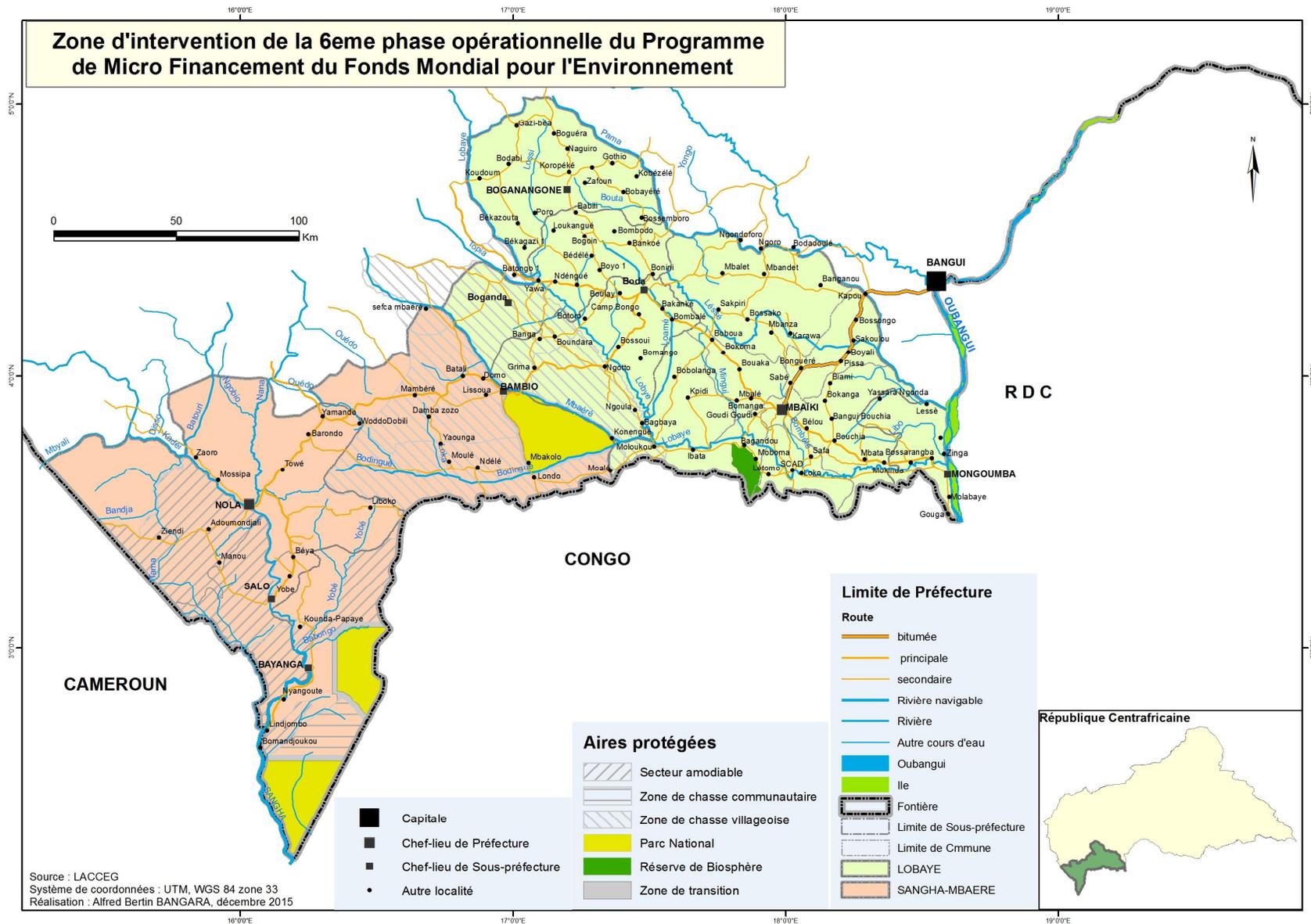
Pour augmenter les impacts et les effets des initiatives stratégiques dans la zone sélectionnée : (i) la concentration géographique sera priorisée afin de faciliter les échanges intercommunaux et, (ii) tous les trois mois, juste après les missions de suivi-évaluation du PMF/FEM dans les sites du projet, une réunion d'échanges et de restitution aura lieu pour faire l'état de l'avancement des résultats des microprojets. Les bénéficiaires des allocations partageront leurs expériences et difficultés avec les responsables locaux en charge du développement et de la conservation de l'environnement et, les leaders (maires, chefs traditionnels, responsables d'OSC, etc.).

Le PMF/FEM aura pour mission de mobiliser des ressources à plusieurs niveaux, notamment :

- ✓ certains fonds gérés par le département en charge de l'environnement comme le FNE et les fonds STAR du FEM. La coordination du PMF, pour prétendre à ces fonds, devra avec les points focaux thématiques aligner et mettre en corrélation ses activités avec les stratégies du département ;
- ✓ Les fonds TRAC du bureau pays du PNUD pour lesquels le PMF doit aligner ses activités dans le cadre stratégique 2016-2017 ;
- ✓ Les contributions des institutions en charge de la conservation de l'environnement et du développement durable.

Le PMF qui devra s'inscrire dans le plan de travail des APDS pour mettre en commun une partie de ses fonds avec des partenaires comme le PACEBCo, l'UICN et le WWF.

Zone d'intervention de la 6eme phase opérationnelle du Programme de Micro Financement du Fonds Mondial pour l'Environnement



3.3. Stratégies Grantmaker+ Bailleur+

3.3.1. Plateforme de dialogue OSC-Gouvernement

La société civile centrafricaine dispose de plusieurs plateformes d'OSC dont le CIONG-CA est la plateforme faitière. Dans le domaine de la conservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles c'est la plateforme de Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) qui assure le lead.

Avec l'appui du PMF/FEM, le ReCAB, plateforme, de la zone du focus géographique retenu pour l'OP6 s'affiliera au CIONG-CA et au GDRNE. Le ReCAB pourra ainsi s'impliquer d'avantage dans les plaidoyers et actions en faveur de la conservation de l'environnement dans sa zone.

Le ReCAB, avec l'appui du PMF/FEM, sera leader dans la vulgarisation des bonnes pratiques communautaires de conservation de l'environnement dans la zone. Un forum sera organisé chaque année pour partager les expériences et acquis de conservation des RN et de l'environnement. Les communautés camerounaises et congolaises riveraines à Bayanga seront invitées à partager leurs bonnes pratiques. Les responsables en charge des structures d'appui au développement et de la conservation des RN, les potentiels bailleurs de fonds, les leaders des autres plateformes seront également invités.

3.3.2 Influence sur les politiques

Le PMF/FEM influera sur les politiques de mobilisation de sources additionnelles de financement en :

- Faisant des plaidoyers sur la base des supports disponibles de communication sur les leçons apprises et les bonnes pratiques. Ces supports de communication récapitulent les enjeux autour des ressources auxquels doivent faire face les communautés et, dont l'appui du PMF/FEM a permis de contribuer à la conservation des paysages. Ces supports de communication seront diffusés par les médias mais également des copies seront envoyées aux bailleurs et potentiels bailleurs de fonds pouvant contribuer aux activités du PMF/FEM ;
- Organisant une table ronde annuelle des bailleurs intervenant et/ou pouvant intervenir (point focal FEM, points focaux thématiques, Directeurs FNE, AFD, WWF, WRI, UICN, etc.) dans la zone géographique. Les participants visiteront les sites des projets en cours ainsi que ceux clôturés pour s'imprégner des impacts des résultats du PMF/FEM.

3.3.3. Promouvoir l'inclusion sociale

Le comité national de pilotage (CNP) du PMF/FEM aura obligatoirement parmi à ses membres : **(i)** la représentante de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), qui est le réseau national des OSC féminines et, **(ii)** des représentant des peuples autochtones (Pygmée et Sangha-Sangha) de la zone du focus géographique. Cette représentativité dans le CNP permettra de mieux impliquer les femmes et les peuples autochtones dans les activités du PMF.

Le PMF/FEM appuiera le ReCAB, les CCGRN et l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) pour mettre en place les associations et groupements féminins qui contribueront à la conservation des paysages de Bayanga, de Ngotto et des zones riveraines. Ces associations seront encouragées par le PMF/FEM pour des plaidoyers locaux d'accès des femmes à une participation à la gestion durable des paysages du focus géographique. Ces associations féminines verront également leurs capacités organisationnelles et techniques renforcées par le PMF/FEM avec l'appui d'autres partenaires comme le PACEBCo, l'UICN et les APDS.

Les peuples autochtones BaAka et Sangha-Sangha sont omniprésents au sein des OSC locales de la zone du paysage. Le PMF/FEM encouragera ces peuples autochtones à s’impliquer encore d’avantage dans la gestion du paysage.

Le PMF/FEM Centrafrique définira chaque année avec les communautés, les nouvelles stratégies qui seront prises en compte dans la relecture du CPS. Les femmes, les jeunes et les enfants participeront à cet exercice pour que soient pris en compte leurs besoins en termes de gestion des paysages.

3.3.4. Plan de gestion des connaissances

Le PMF/FEM Centrafrique s’appuiera sur le ReCAB et le GRDNE pour faciliter le partage des acquis et connaissances par divers outils, qui sont :

- ✓ Les manifestations mondiales et nationales célébrées au niveau national (Journée mondiale de l’environnement, journée nationale de l’arbre, de l’eau...) où les produits provenant des initiatives des bénéficiaires seront exposés ainsi que des posters qui mettront en exergue les problématiques, les solutions et les résultats des projets ;
- ✓ L’atelier des parties prenantes sera organisé chaque année et permettra de montrer les bonnes initiatives pour les potentiels partenaires et contributeurs au PMF/FEM. Cet atelier permettra également de partager les bonnes pratiques entre acteurs ;
- ✓ Les sites des projets où les résultats et les impacts sont bien visibles serviront de sites de démonstration pour les partenaires, les bailleurs et les décideurs ;
- ✓ Des petits documentaires sur les processus de mise en œuvre et les résultats et produits des initiatives seront à la portée d’un public plus large. Ces petits documentaires pourront être postés sur le site du PMF/FEM, dans les pages Facebook du ReCAB, des CCGRN et du GDRNE sans oublier des diffusions à la télévision centrafricaine.

3.3.5. Stratégie de communication

Le PMF/FEM Centrafrique pour faciliter les partenariats et les relations informera les principales parties prenantes et les OSC nationales à travers :

- ✓ Des communications sur supports pour informer un grand nombre d’acteurs pouvant s’impliquer dans la gestion du paysage de la zone sélectionnée. Il s’agit de : **(i)** petits documentaires mis en ligne dans la base de données PMF qui pourront être consultés par les parties prenantes, **(ii)** images et vidéo postées dans les pages Facebook du ReCAB, des CCGRN et GDRNE accessible pour tout public et pouvant faciliter l’échange de connaissance au niveau local, **(iii)** visites guidées des sites pour les partenaires et, **(iv)** les dépliants et les posters lors des fora, séminaires et des réunions ;
- ✓ Des rencontres stratégiques comme : **(i)** la table ronde des bailleurs de fonds pour expliquer comment les autres partenaires peuvent s’impliquer dans la gestion des paysages, **(ii)** l’implication du PMF/FEM Centrafrique dans la JME qui facilitera les lobbyings des OSC auprès du gouvernement et l’implication des politiques dans la conservation du paysage, **(iii)** les fora et les ateliers d’échanges qui permettront à d’autres OSC de répliquer les bonnes pratiques de gestion des RN et de s’impliquer dans la conservation des paysages.

4. Cadre des résultats attendus

4.1. Composantes ciblées OP 6 du projet mondial décrites dans le document d’approbation GEF CEO

Tableau 3. Cohérence avec les composantes du programme mondial OP6

Composantes projets OP6	Cibles CPS	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification
<p><u>Composante SGP 1:</u> <i>Conservation du paysage terrestre ou marin communautaire</i></p> <p>1.1 Les programmes pays du PMF améliorent la conservation et l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes terrestres et côtiers marins importants grâce à la mise en œuvre des approches de paysage terrestre ou marin sur la base communautaire dans environ 50 pays</p>	<p>Aperçu des domaines des paysages terrestres et marins proposées au niveau pays</p> <p>* Trois typologies de paysages terrestres/marins : 3 zones cibles pour env. 70% des ressources d'octroi de subventions de OP6.</p> <p>* Liste des IW SAP soutenus dans la gestion de fleuves/bassin/lac et du littoral et également des océans (par exemple dans les domaines de la gestion de l'habitat, de la pêche et de la pollution terrestre).</p>	<p><i>typologie de paysage</i></p>	<p>Nombre d'hectares cibles</p> <p>Indicateurs d'évaluation de base du paysage terrestre/marin (à déterminer)</p> <p>Voir Annex 1</p>	<p>Rapportage de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Variables de comparaison d'évaluation de base (utilisation de modèles conceptuels et des données de partenaires, selon le cas)</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Examen de la stratégie Programme pays (apport CNP)</p> <p>Administration déconcentrées, collectivités territoriales et organisation de la société civile.</p>

<p><u>Composante 2 SGP :</u> <i>Agro-écologie Intelligente Innovatrice tenant compte des effets dans un contexte de changement climatique</i></p> <p>2.1 Pratiques agro-écologie qui comportent des mesures pour réduire les émissions de CO2 et de renforcement de la résilience au changement climatique essayé et testé dans les zones tampons, des aires protégées et des corridors forestiers et largement diffusés dans au moins 30 pays prioritaires</p>	<p>Aperçu des pratiques proposées agro-écologie, résilience au climat, y compris l'intégration dans la production prioritaire des paysages terrestres et marins</p>	<p><i>Deux (2) projets³</i></p>	<p>Nombre d'hectares cibles</p> <p>Indicateurs d'évaluation de base du paysage terrestre / marin (à déterminer)</p> <p>Voir Annex 1</p>	<p>Rapportage de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Indicateurs de résilience socio-écologiques pour les paysages de production (SEPLs)</p> <p>Rapport annuel de suivi (AMR)</p> <p>Examen de la stratégie du programme Pays (apport CNP)</p> <p>Administration déconcentrées, collectivités territoriales et organisation de la société civile</p>
<p><u>Composante 3 du SGP :</u> <i>Co-bénéfices/avantages de l'accès aux sources d'énergie à faible émission de carbone :</i></p> <p>3.1 Solutions d'accès à l'énergie communautaire de faible émission de carbone déployées avec succès dans 50 pays avec alignement et intégration de ces approches dans des cadres plus larges tel que le SE4ALL initié dans au moins 12 pays</p>	<p>Au moins une typologie innovante de solutions adaptées aux conditions locales démontrées et documentées</p> <p>Au moins 25% des ménages bénéficiant des co-avantages de l'accès à l'énergie tels que la résilience, les effets sur les écosystèmes, les revenus, la santé et autres rigoureusement estimés⁴</p>	<p><i>Deux (2) projets</i></p>	<p>Nombre de typologies à solutions communautaires, d'accès à l'énergie localement adapté avec des démonstrations pour augmentation et réplication réussies</p> <p>Nombre de ménages ayant accès à l'énergie avec des solutions communautaires adaptées localement, estimées et appréciées⁴</p>	<p>AMR, Rapport national</p> <p>AMR, données de base mondiales, rapports nationaux</p> <p>Etudes spéciales du pays⁴</p> <p>Examen de la stratégie du programme pays (apport CNP)</p> <p>Administration déconcentrées, collectivités territoriales et organisation de la société civile</p>
<p><u>Composante 4 du SGP:</u></p>	<p>Aperçu des outils et approches</p>		<p>Nombre cible des</p>	<p>Rapport de projet individuel</p>

⁹ Le nombre estimé de projets OP5 doit faire la distinction entre l'utilisation des subventions OP6 de base (qui peuvent s'appliquer dans les zones d'intervention du FEM) et les autres ressources STAR du FEM (qui doivent être directement liés aux domaines d'intervention pertinents du FEM). Conformément à la décision du Comité directeur du FEM (Mars 2010), jusqu'à 20% des autres ressources du FEM mobilisés peuvent être utilisés pour les domaines d'intervention secondaires.

<p><i>Coalition au niveau local et mondial: de gestion des produits chimiques</i></p> <p>4.1 Des outils et des approches communautaires innovantes démontrés, déployés et transférés, avec le soutien de coalitions existantes ou nouvellement organisées dans au moins 20 pays pour gérer les produits chimiques nocifs et les déchets d'une manière sûre</p>	<p>novatrices pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion de pesticides • gestion de déchets solides (plastiques, déchets électroniques, déchets médicaux et ainsi de suite), • gestion de métaux lourds, et • coalition de gestion des produits chimiques au niveau local et mondial 	<p><i>Deux (2) projets</i></p>	<p>bénéficiaires (genre, jeunes, autochtones et personnes handicapées disséminées)</p>	<p>par les équipes pays du PMF</p> <p>Partenariat stratégique avec les pays partenaires de l'IPEN</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Examen de la stratégie du programme pays</p>
<p><u>Composante 5</u> du PMF: <i>Politique et plates-formes de dialogue et de planification OSC-Gouvernement (Grantmaker +):</i></p> <p>5.1 Le PMF soutient la création de la "Politique et plateformes de dialogue et de planification OSC-gouvernement", rachat des partenariats existants et potentiels, dans au moins 50 pays</p>	<p>Aperçu focalisé du CPS pour "Politique et plates-formes de dialogue et de planification OSC-Gouvernement" dans le cadre du rôle étendu des bailleurs + de subventions</p>	<p><i>Priorité niveau mondial</i></p> <p><i>Priorité transversal du CPS au niveau national</i></p>	<p>Nombre cible de Politique et de plates-formes de dialogue OSC-Gouvernement *</p> <p>* le CPS spécifiera la thématique et/ou le focus géographique des plates-formes</p> <p>Les réseaux OSC renforcés si l'un des 25 pays est leader</p>	<p>Rapports de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Examen de la stratégie du Programme Pays</p>
<p><u>Composante 6</u> du SGP: <i>Promouvoir l'inclusion sociale (Grant Maker +)</i></p> <p>6.1 Considérations d'intégration du genre appliquées par tous les programmes pays du PMF; Formation sur le genre utilisée par le personnel PMF, bénéficiaires de subventions, membres du CNP, partenaires</p> <p>6.2 Le programme de subvention aux peuples autochtones (IP) attribue au moins 12 subventions pour renforcer leurs capacités; la mise en œuvre de</p>	<p>Aperçu de l'approche CPS à l'inclusion sociale, y compris les hypothèses en ce qui concerne le contenu national d'appui aux populations vulnérables et marginalisées</p>	<p><i>Priorité niveau mondial</i></p> <p><i>Priorité transversal du CPS au niveau national</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires cibles (genre, jeunes, peuples autochtones, handicapés et marginalisés)</p> <p>Nombre/cible de bénéficiaires autochtones de bourses/subventions (par individu)</p>	<p>Rapports de projet individuel par les équipes pays du PMF</p> <p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>Examen de la stratégie du Programme Pays</p>

<p>projets par les IP est prise en charge dans les pays concernés</p> <p>6.3 L'implication des jeunes, des personnes handicapées est davantage soutenus par les projets et les lignes directrices du PMF et les bonnes pratiques sont largement partagées avec les pays</p>				
<p><u>Composante 7 du PMF:</u> <i>Portée mondiale du programme de connaissances basé sur les pratiques du citoyen (GrantMaker+)</i></p> <p>7.1 La bibliothèque numérique d'innovations communautaires est établie et offre un accès à l'information pour les communautés dans au moins 50 pays</p> <p>7.2 Plateforme d'échange d'innovation communautaire Sud-Sud favorise les échanges Sud-Sud sur les questions environnementales mondiales dans au moins 20 pays</p>	<p>Connexions entre le CPS et les priorités mondiales pour la bibliothèque numérique et la plateforme d'Echange d'Innovation SSC</p> <p>(exemples des technologies testées, avantage comparatif et expérience du programme pays du PMF)</p>	<p><i>Priorité niveau mondial</i></p> <p><i>Apports des équipes pays du PMF (CN et AP) à la base de données mondiales</i></p>	<p>Nombre/cible d'innovations dans les pays à partager et diffuser au niveau mondial *</p> <p>* Les exemples peuvent être issus de la période OP6, ainsi que les phases opérationnelles du Programme de micro financement précédentes (y compris la mise à niveau des programmes pays</p>	<p>Base de données PMF mondial</p> <p>Rapport de suivi annuel (AMR)</p> <p>examen de la stratégie du Programme pays</p>

5. Plan de suivi-évaluation

5.1. Stratégie de suivi-évaluations de la mise en œuvre du CPS au niveau national

Le plan de suivi-évaluation de la mise en œuvre du CPS aura pour base de référence le paysage terrestre/marin du focus géographique retenu dont les différents indicateurs y découleront. Ces indicateurs qui évolueront durant la mise en œuvre de OP6, à travers les initiatives locales, permettront d'apprécier et de mesurer le changement par type de paysage.

Pour ce faire, le CNP verra ses capacités renforcées la première année de OP6 pour une meilleure approche et vision du paysage retenu, du suivi des indicateurs de modification des paysages au niveau du focus géographique.

Pour le suivi stratégique des initiatives appuyées par le PMF/FEM se fera par : **(i)** un contrôle lors des réunions du CNP pour apprécier le nombre et les types de projets programmés dans le CPS et qui sont effectivement mis en œuvre dans OP6, le nombre de projet devant être financé sera revu lors de la relecture du CPS, **(ii)** des manifestations (séminaires, formations et échanges des connaissances entre bénéficiaires des allocations, foires des connaissances, etc.) qui permettront une restitution des mises en œuvre des projets par les bénéficiaires au CNP mais aussi aux autres partenaires.

Au niveau local où les projets seront exécutés, des visites de suivi-évaluation se feront tous les trois mois afin de suivre les indicateurs de changement du paysage dans chaque site du projet. Les rapports de ces visites seront soumis à l'appréciation du CNP pour orientations et décisions sur la continuité des projets et permettront également de réviser le CPS lors de la relecture.

5.2 Suivi et évaluation des différents partenaires bénéficiaires de subvention du PMF

Après la signature des MOU, la coordination du PMF/FEM fera chaque fois une réunion de travail avec les bénéficiaires pour les informer et les former sur les indicateurs qui permettront d'apprécier l'évolution de chaque initiative lors des visites de terrain. Cette formation facilitera le reportage des activités par les bénéficiaires mais aussi permettra au bénéficiaire d'anticiper les biais dans la mise en œuvre du projet par des corrections adaptées.

Les bénéficiaires des allocations du PMF harmoniseront les activités des projets avec les visites de terrain planifiées, qui auront lieu tous les trois mois et avant chaque réunion du CNP et, avant les décaissements des tranches d'allocation. Ceci facilitera le reportage imagé et permettra d'alimenter la bibliothèque numérique. Au cours de la troisième visite de terrain, les partenaires impliqués dans les mises en œuvre des projets seront invités à visiter les sites projets.

Les administrations déconcentrées, les institutions académiques, les centres de recherches, les ONGs de la place et le secteur privé seront invités à appuyer les bénéficiaires.

5.3 Implication des parties prenantes locales, membres de la Communauté et/ou peuples autochtones dans la définition des objectifs et résultats des projets

Le ReCAB au niveau de Bayanga et les CCGRN dans la Lobaye seront les organes centraux, dans la zone d'intervention pour OP6, afin d'impliquer les parties prenantes locales, les communautés y compris celles des peuples autochtones. Ces leaders (parties prenantes, membres de communautés, etc.) verront leurs capacités renforcées par la coordination du PMF et autres acteurs comme l'UICN, les APDS, le PACEBCo et le Projet Viande de Brousse depuis la formulation de l'idée des microprojets environnementaux jusqu'aux objectifs et résultats à atteindre.

Ces formations auront lieu après la première visite de suivi-évaluation des projets subventionnés par le PMF. Cela permettra d'apporter des cas concrets durant les formations et de permettre une meilleure

lecture de l'évolution des indicateurs pour atteindre les résultats au niveau des sites projets. Pour chaque projet, les indicateurs, qui seront alignés sur les objectifs et les résultats, seront retenus de manière participative.

Les bénéficiaires, qui auront leurs capacités renforcées, pourront s'organiser avec l'appui du ReCAB pour faire le suivi des projets mis en œuvre. Une restitution aura lieu après chaque visite de suivi-évaluation de la coordination du PMF.

5.4 Stratégie de suivi des résultats des projets individuels du PMF au niveau du portefeuille du programme national

Tableau 4. Plan de Suivi & Evaluation au niveau du programme national

Activités M & E	Objectifs	Parties responsables	Source de financement	Timing/Délai
Elaboration CPS	Cadre pour l'identification des projets communautaires	CN; CNP, les parties prenantes,	Couvert par la subvention préparatoire	Au début de la phase opérationnelle
Revue de la stratégie annuelle du programme pays	L'apprentissage, la gestion adaptative	CN; CNP, CPMT	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Les examens seront effectués annuellement ¹³ pour s'assurer que le CPS est sur la bonne voie dans la réalisation de ses résultats et de ses objectifs et de prendre des décisions sur toutes les révisions ou les besoins de gestion adaptative
Réunions d'examen continu du CNP des résultats et l'analyse du projet	Evaluer l'efficacité des projets, des portefeuilles, des approches ; l'apprentissage, la gestion adaptative	CN, CNP, PNUD	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Minimum deux fois par an, avec au moins un rapport dédié au Suivi et Evaluation la gestion adaptative à la fin de chaque année de subvention
Rapport annuel Pays (ACR) ⁵	Permettre la communication efficace pour le CNP	A présenter par le CN au CNP	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par an, en Juin
Rapport annuel de suivi – (AMR) enquête pays basée sur l'ACR	Permettre la communication efficace pour le CPMT et le FEM ; présentation des résultats aux donateurs	A soumettre par le CN au CPMT	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par an, en Juillet
Examen stratégique du portefeuille pays	Apprentissage, gestion adaptative pour le développement stratégique du programme pays	CNP	Couvert par les coûts d'exploitation des programmes pays	Une fois par phase opérationnelle

⁵ Le programme national devrait être examiné en consultation avec les membres du CNP, les points focaux nationaux de la Convention de Rio, et les exigences de rapport associés. Le Rapport national annuel devrait être présenté lors d'une réunion du CNP dédié en Juin chaque année pour examiner les progrès et les résultats et prendre des décisions sur les mesures et les objectifs d'adaptation essentiels pour l'année suivante

6. Plan de mobilisation des ressources

6.1. Partenariats stratégiques

Dans le cadre de la mobilisation de ressources, le PMF pourra prétendre à certains fonds gérés par le département en charge de l'environnement. Pour la mobilisation de ces fonds, le PMF devra donc en ce qui concerne :

- Le Fond National pour l'Environnement (FNE) : inscrire dans les lignes budgétaires du Fonds les besoins éligibles (équipements, logistique, fournitures, etc.). L'exercice aura lieu chaque mois de décembre ;
- Les fonds TRAC du FEM : proposer des activités prenant en compte les résultats des points focaux thématiques et qui s'alignent sur les résultats de l'approche paysage de OP6. Ces fonds devront être mobilisés la première année de OP6.

Au niveau de la zone géographique sélectionnée pour OP6, le PMF dans le cadre de sa stratégie de mobilisation des ressources :

- Mettra en commun certains fonds avec le PACEBCo pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et des membres des communautés locales qui aura lieu chaque année ;
- Bénéficiera de l'appui du WWF et des APDS pour faciliter le suivi des projets par la mise en commun de la logistique et des équipements ;
- Pourra également aligner certaines des activités dans le plan de travail annuel de la TNS pour contribuer à la conservation des ressources naturelles en mettant en commun des fonds avec le FTNS.

Le PMF postulera aux fonds de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la Banque Africaine de Développement, etc. quand cela sera possible. Ces fonds seront sous la responsabilité du bureau pays du PNUD.

La composante deux du SGP de l'OP6 prévoit des pratiques agro-écologie qui comportent des mesures pour réduire les émissions de CO2 et de renforcement de la résilience au changement climatique essayé et testé dans les zones tampons, des aires protégées et des corridors forestiers. Un partenariat avec le programme ONU-REDD, pourra renforcer la composante agro-écologique du SGP pendant l'OP6.

De même, le PMF pourra mobiliser des fonds, en faveur des OSC nationales, auprès d'autres bailleurs comme les ONG internationales et les fondations.

6.2 Plan de mobilisation des ressources pour OP6

Le programme pays du PMF se manifestera par la justification de son plan de travail annuel (PTA) pour bénéficier des fonds TRAC du bureau pays du PNUD. Le PTA sera aligné sur les résultats à atteindre du cadre stratégique intérimaire 2016-2017. Les fonds TRAC seront utilisés pour le fonctionnement et l'acquisition d'équipements de terrain. Les équipements, le matériel et les fournitures pourront être mutualisés avec d'autres projets intervenant dans le focus géographique pour minimiser les coûts.

Les réunions de travail et d'échanges autour des stratégies à mettre en œuvre dans le CPS avec les partenaires faciliteront l'implication de bailleurs de fonds et d'institutions (ICRA, Université, ACDA, etc.) pouvant apporter un appui technique dans la mise en œuvre de OP6. Ces appuis seront appréciés comme des co-financement des activités du PMF pour la mise en œuvre d'OP6.

Les ressources à mobiliser auprès du FNE, seront considérées comme cofinancement de l'Etat au PMF.

Le programme pays du PMF pourra mettre son mécanisme de délivrance de fonds et de suivi-évaluation pour mettre en œuvre des fonds pouvant provenir de l'AFD, du WWF, du PACEBCo, etc. Dans ce cas, la coordination du PMF, le CNP et les groupes d'experts appuieront les potentiels bénéficiaires à ces fonds dans la formulation des projets. Ces fonds feront partie de la mobilisation de ressources pour OP6. Les sessions de formations et les visites de terrains seront opportunes pour sensibiliser et discuter avec d'autres potentiels bailleurs de fonds œuvrant dans le focus géographique retenu pour OP6.

Pour les ressources gérées par le département en charge de l'environnement comme le FNE, le fond vert, le PMF alignera ses activités sur les priorités nationales pour être un mécanisme de mise en œuvre d'une partie de ces fonds.

7. Plan de gestion des risques

7.1 Principaux risques pouvant apparaître lors de la mise en œuvre de OP6

Les risques qui peuvent perturber la bonne mise en œuvre de OP6 en République Centrafricaine sont de plusieurs ordres :

- ✓ Risques politiques et institutionnels : Les risques liés à l'instabilité politico-institutionnelle où chaque chef de département vient avec son équipe. Cette instabilité oblige à chaque fois la coordination du PMF à refaire les briefings et lobbying auprès des personnes ressources en charge des portefeuilles (points focaux FEM, Directeur généraux et les chargés de mission, etc.) gérés par le département ;
- ✓ Risques liés à l'accès au foncier : Les risques sociaux (accès au foncier et marginalisation) peuvent également perturbés la mise en œuvre de OP6. Certaines communautés de par leur position sociale au sein de la société n'ont pas accès aux ressources et au foncier comme les autres, l'accès au foncier et aux RN par les populations locales, dans la zone retenue pour la mise en œuvre de OP6, pose des problèmes. La zone banale entre les deux aires protégées n'est pas assez vaste pour que les populations rentabilisent les activités agricoles, de chasse, de pêche et de ramassage. A cela s'ajoute le conflit homme animaux dans les parcs.
- ✓ Risques environnementaux : Les risques liés au changement climatiques qui peuvent perturber les campagnes agraires au niveau du paysage retenu pour OP6. Ces perturbations pourraient accroître la pression anthropique sur les RN. Plus les catastrophes naturelles comme inondation, vague de chaleur et perturbation de pluviométrie avec des conséquences sur la santé, l'agriculture et les infrastructures.

Tableau 5 : Description des risques identifiés dans OP 6

Décrire les risques identifiés	Degré des risques (faible, moyen, élevé)	Probabilité des risques (faible, moyen, élevé)	Mesure prévue d'atténuation des risques
Instabilité politico-institutionnelle du changement des personnes ressources en charge des dossiers clés	Moyen	Elevé	La coordination du programme Continuera à faire le lobbying et prendre à chaque fois les devants
Social et l'environnement où une frange de la société est exclue d'accès à certaines RN et/ou foncier. Le mécontentement peut entrainer des pressions sur les ressources	Faible	Faible	Impliquer les chefs de terre dans les négociations

L'accès au foncier qui entraîne souvent des tensions entre conservateurs et communautés	Elevé	Moyen	Utiliser le ReCAB pour faciliter le dialogue entre les conservateurs et les communautés
Climatique qui pourrait entraîner des pertes agricoles et obliger une pression plus forte sur les RN	Elevé	Moyen	Impliquer les autres acteurs comme le PACEBCo, l'IUCN et les PADS à appuyer les communautés dans les AGR

7.2 Plan de suivi des risques ⁶

Lors des réunions du CNP, qui auront lieu tous les trois mois, les risques mentionnés ci-haut seront à chaque fois réévalués. D'autres risques opportuns pourront être pris en compte et incorporé dans le CPS lors de la relecture annuelle.

8. Approbation du Comité National de Pilotage

A ce niveau, l'élaboration du CPS OP6 est complète et définitive pour son approbation et sa signature. Le document, dûment examiné par les membres du CNP, l'agrèeront comme guide, pour l'application de OP6 par le Programme Pays du PMF.

Examen et approbation des membres du CNP impliqués dans le développement/exécution du CPS de OP 6	Signatures
Gustave DOUNGOUBE	
Blandine Paulette GAHORO DEALI	
Simplice BABA	
Jean-Pierre KPOLIGNA	
Odette YABOUE	
Henri KRADDA	
Nestor PANGUERE	

⁶ Il est recommandé que les risques soient suivis pendant la mise en œuvre de la CPS et de la revue lors de la revue annuelle de la CPS. A cette période, le degré de risque, ou probabilité de risque peut être ajustée. Les risques identifiés peuvent également être éliminés et de nouveaux risques ajoutées le cas échéant avec des mesures d'atténuation appropriées identifiées.

Bibliographie

Boulvert. Y (1996) Etude géomorphologique de la République Centrafricaine, carte au 1/1.000.000 en deux feuilles (Ouest et Est).Ed.ORSTOM, Collection Notice explicative,110,Paris, 250p.

Boulvert Y (1997). Catalogue de la flore de Centrafrique. Ecologie Sommaire-Distribution (Texte provisoire). ORSTOM, Bangui. Tome1. Forêts denses et galeries forestières 114 p. Tome 2. Strats herbacées des savanes. Premières : Dicotylédones 84p ;

CSC (2013) : *Climate Change Scénarios for the Congo Basin*. (Haensler A., Jacob D., Kabat P., Ludwig F. (eds). Climate Service Centre Report NO. 11, Hamburg, Germany, ISSN: 2192-4058.

Harris. D. (2002): The vascular plantes of the Dzanga – Sangha Reserve, Central African Republic. Scripta Botanica Belgica, vol.23: 274p

Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2003 (RGPH). Rapport synthétique, Bangui République Centrafricaine

Tisserant C. (1950); Catalogue de la flore de l’Oubangui Chari. Mémoires de l’Institut d’études Centrafricaines n°2, Brazzavile (AEF). 166p

Annexe 1: Evaluation de la situation de référence du paysage terrestre/marin dans OP6

Introduction

La zone retenue pour les activités de OP6 est située au Sud Ouest de la République Centrafricaine entre 16°11'17'' et 18°35'56'' de longitude Est et entre 2°13'26'' et 5°1'59'' de latitude Nord. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de la Membéré-Kadéï, au Sud par la République du Congo, à l'Ouest par la République du Cameroun et à l'Est par la Préfecture de l'Ombélla-M'poko. Couvrant les Préfectures de la Sangha-Mbaéré et de la Lobaye, le focus géographique de l'OP6 couvre une superficie de 37 270 km². Comme pour l'ensemble du territoire centrafricain, c'est une région de plateau, drainée par un réseau hydrographique dense où les eaux de surface coulent sur la formation du Socle et des grès sous les forêts denses humides septentrionales du Bassin du Congo. Composée d'une diversité biologique, la zone abrite la réserve de Mbaéré-Bodingué, la réserve de Biosphère de la Lobaye et les Aires Protégées de Dzanga-Sangha et de Dzanga-Ndoki. Les conditions socio-économiques défavorables pour une gestion durable des ressources naturelles s'égalent à celles du pays, cependant avec un taux plus élevé de la malnutrition par rapport au reste du territoire centrafricain.

1 Profil biophysique du focus géographique

L'géographie de la région couvrant les Préfectures de la Sangha-Mbaéré et de la Lobaye est constituée d'un ensemble des plateaux. Ces plateaux sont largement disséqués par les différentes phases d'érosion qu'a connue la région. Toutefois, le relief est modeste et très peu accidenté facilitant ainsi l'aménagement de l'espace. Les altitudes oscillent entre 400 et 800 m. Au milieu des interfluves poly convexes, certaines vallées sont profondément incisées jusqu'au socle (Boulvert 1996). Le sud ouest, l'ouest et le nord ouest du focus géographique sont dominés par les grès-quartzites. Si cette formation géologique permet une pérennité d'écoulement des eaux de rivières par leur rôle d'éponge, l'altération des grès a donné lieu cependant à des sols sableux quasiment impropres à l'agriculture itinérante sur brûlis pratiquée dans la région.

La région s'étale sur deux domaines climatiques, qui sont le domaine équatorial pur et le domaine équatorial de transition. Le climat est chaud et humide avec une température moyenne de 26,7 °C. Les températures sont relativement élevées et constantes toute l'année. Les maxima mensuels s'observent en février, mars et avril alors que les minima se notent en décembre-janvier et en juillet-août. La zone reçoit en moyenne 1600 mm de pluie par an. La durée de la saison pluvieuse diminue du sud (Bayanga) au nord (Nola), soit 10 mois contre 09. Les mois de janvier et février sont des mois secs, notamment à Banyanga. Le rythme pluviométrique est donc caractérisé par une forte variabilité des pluies qui s'observe depuis l'échelle journalière jusqu'à l'échelle annuelle, perturbant ainsi de temps en temps le calendrier agricole et celui de la cueillette. Par exemple, les mois de janvier, de juillet et d'août, sont susceptibles d'être secs ou humides selon les années. Les récents travaux sur l'évolution du climat dans le Bassin du Congo, notamment ceux du projet « Scénarios des changements climatiques dans le bassin du Congo » attestent la probabilité d'un réchauffement d'ici à 2100, de l'ordre de +1,5 à +3 °C pour le scénario de faible émission et +3,5 à +6 °C pour le scénario de forte émission (Hänsler 2012). Si les projections prévoient une augmentation des lames d'eau qui seront précipitées dans la région, elles révèlent cependant une forte croissance de la fréquence des épisodes de sécheresse durant la saison des pluies. Ce fait indique une répartition plus sporadique des pluies à l'avenir. Mais l'évaluation des changements climatiques pour la zone révèle qu'il est improbable que les changements projetés dans la pluviométrie entraînent une pénurie d'eau dans la région. Cependant, l'occurrence de certaines périodes sèches plus longues et plus fréquentes serait plus probable dans le futur.

Sur le plan hydrologique, le focus géographique de l'OP6 est drainé par les eaux des bassins-versants de la Sangha et de la Lobaye. La Sangha affluent du fleuve Congo qui en aval de la ville de Bayanga sert de

frontière entre le Cameroun et la RCA est conjointement utilisée par les camerounais et les centrafricains. La Lobaye dernier grand affluent de la rive droite de l'Oubangui présente un réseau hydrographique dense avec des principaux affluents que sont : Topia, Bodingue, Mbaéré..... Le régime hydrologique de la zone est calqué sur le rythme saisonnier des pluies avec un décalage d'environ un à deux mois. On note ainsi la période de hautes eaux produisant les crues entre septembre et novembre, et un régime hydrologique de basses eaux déterminant les plus bas niveaux des cours d'eau entre février et mai. Cependant, deux facteurs géographiques, notamment la nature des formations géologiques (grès) et la densité du couvert végétal influencent sur ce régime. L'écoulement est pérenne sous la forêt dense non dégradée et sur la formation des grès. Il est temporaire (cours d'eau d'ordre un et deux) sur le socle, sous les forêts dégradées et les savanes.

La zone d'intervention de l'OP6 est une zone de transition entre les écosystèmes de forêts denses humides du pays et les écosystèmes des savanes péri forestières. Ainsi deux domaines phytogéographiques caractérisent la région. Le domaine Congo- guinéen auquel appartient le secteur de la forêt dense humide occupe plus de 79% de la superficie de l'aire de OP6. Le secteur forêt est subdivisé en forêt dense ombrophile (environ 2748 km²) dont toutes les espèces sont sempervirentes et en forêt dense tropophile, comportant des essences secondaires dont *Terminalia superba* et *Triplochiton scleroxylon*. Le domaine Soudano-oubanguien, auquel appartient le secteur des savanes péri forestières constituées de mosaïques forêt-savane ou des savanes boisées et les forêts denses sèches ne couvre qu'environ 20% de la superficie total du focus géographique. En dehors des savanes incluses, on note la présence des nombreux écosystèmes aquatiques (la végétation herbacée unistrate, pluristrate, la végétation arbustive et arborescente liées aux sols hydromorphes et la végétation herbacée semi-aquatique).

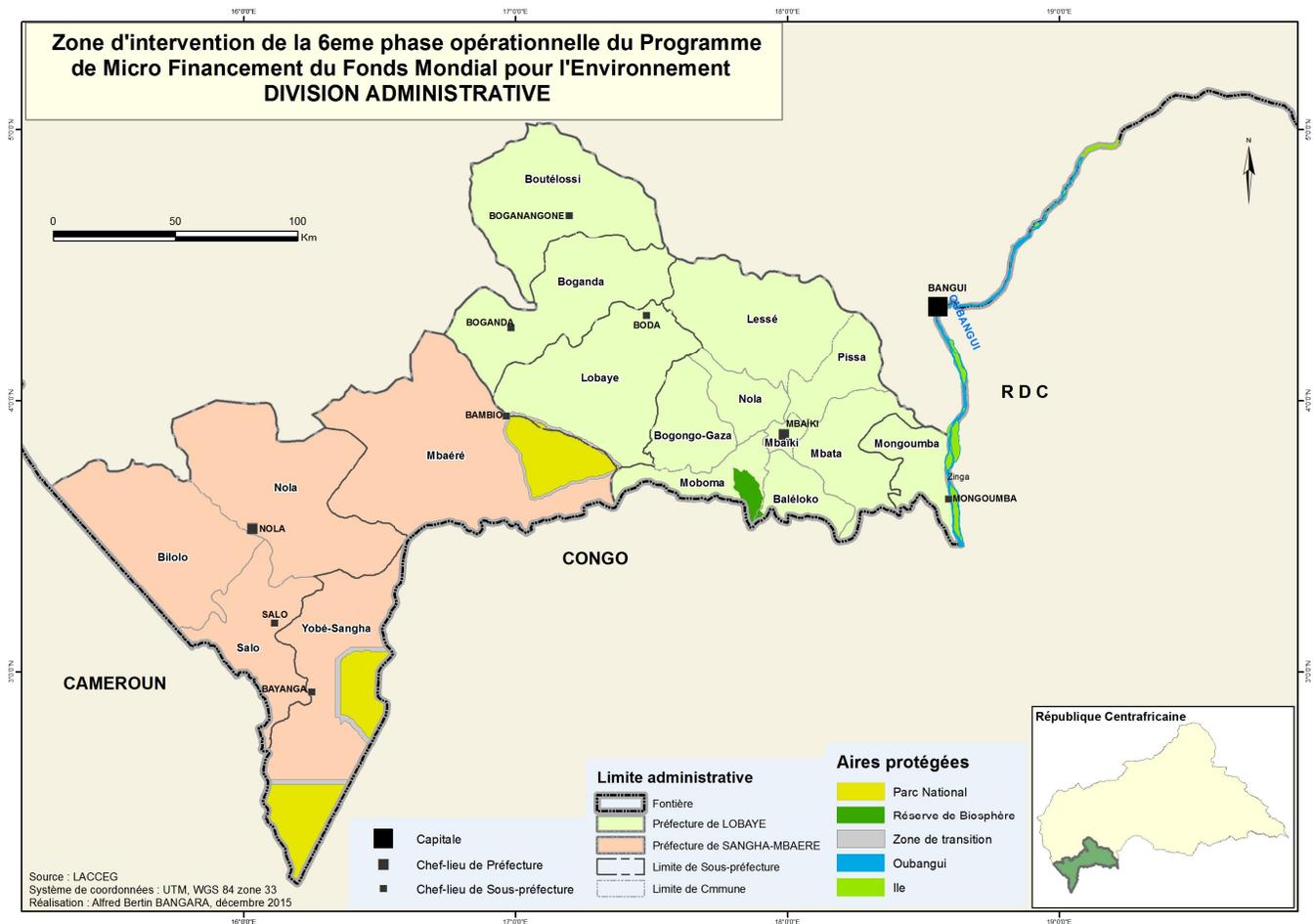
L'ensemble de ces écosystèmes regorgent une diversité d'habitat naturel et de ressources renouvelables comme la faune sauvage, la flore et les ressources halieutiques. La flore est riche et diversifiée avec les principales essences que : *Mansonia altissima*, *Gambeya perpulchra*, au Nord, et *Gilbertiodendron deuwevrei*, au Sud. On trouve également les Ulmacées : *Celtis* sp. Meliacées : *Entandrophragma utile*, *E. cylindricum*, *E. candollei*, *E. angolense*. Sterculiacées : *Triplochiton scleroxylon* et Combretacées : *Terminalia* sp. La faune aussi est riche et diversifiée. On trouve l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), dont la densité est la plus élevée du pays, le bongo (*Tragelaphus euryceros*), le chevrotaïn aquatique (*Hyemoschus aquaticus*), le buffle nain (*Syncerus caffer nanus*), l'hylochère (*Hylochoerus meinertzhageni*), le potamophère (*Potamochoerus porcus*), le léopard (*Panthera pardus*), le chat doré (*Felis aurata*), le gorille (*Gorilla gorilla*), le pétrodrome (*Petrodromus tetradactylus*), le potamogale (*Potamogale velox*), l'écureuil pygmée (*Myosciurus pumilio*), le rat de Gambie (*Cricetomys emini*), l'athérure africain (*Atherurus africanus*), le pangolin à longue queue (*Manis tetradactyla*), le pangolin géant (*Manis gigantea*), le potto de Bosman (*Perodicticus potto*), le galago d'Allen (*Galago alleni*), le cercocèbe agile (*Cercocebus galeritus*), le cercocèbe à joue grises (*Cercocebus albigena*), le moustac (*Cercopithecus cephus*), le hocheur (*Cercopithecus nictitans*), Cercopithèque pogonias (*Cercopithecus pogonias*), Cercopithèque de Brazza (*Cercopithecus neglectus*), le colobe guéréza (*Colobus guereza*), le colobe bai (*Colobus badius*), le chimpanzé (*Pan troglodytes*), le ratel (*Mellivora capensis*), la loutre à joues blanches (*Aonyx capensis*), la loutre à cou tacheté (*Lutra maculicollis*), la civette (*Viverra civetta*), la genette tigrine (*Genetta tigrina*), la genette servaline (*Genetta servalina*), la genette géante (*Genetta victoriae*), la mangouste des marais (*Atilax paludinosus*), la mangouste à long museau (*Herpestes naso*), l'oryctérope (*Orycteropus afer*), le daman d'arbre (*Dendrohyrax arboreus*), l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*).

Dans la zone d'intervention de l'OP6, les peuples autochtones (les pygmées Baakas et les Sangha-Sangha) dont les moyens d'existence proviennent essentiellement des ressources forestières vivent de la chasse, de la cueillette et de la pêche. Les autres populations (rurale comme urbaine) dépendent aussi des produits forestiers non ligneux tels que les chenilles, les champignons comestibles, la viande de brousse, les légumes, les fruits etc. qui constituent la substance des repas traditionnels et les plantes médicinales. Par conséquent, les prélèvements anarchiques des produits forestiers non ligneux et la déforestation aux

environs des gros villages et centres urbains caractérisent le site, posant ainsi un problème de gestion rationnelle des écosystèmes de l'aire d'intervention de l'OP6.

2 Profil socio-économique du focus géographique

Le focus géographique de l'OP6 est constitué de deux Préfectures (Sangha-Mbaéré et Lobaye) dont les Chefs lieux sont respectivement Nola et Mbaïki. Il est subdivisé en huit sous-préfectures que sont : Nola, Mbaïki, Bayanga, Bambio, Boda, Boganda, Boganangone et Mongoumba. Au total la zone compte dix-sept (17) communes dont cinq (5) dans Sangha-Mbaéré et douze (Figure 2) dans la Lobaye avec des Groupements comportant plusieurs villages. Cette subdivision administrative est gérée par un Préfet, un Sous-préfet, un Président de la délégation Spéciale (Maire) un Chef de Groupe et un Chef de village. La population est cosmopolite et dépend en grand partie des ressources naturelles pour les besoins alimentaires et monétaires.



2.1 La population et les relations sociales

Les pygmées Baakas et les Sangha-Sangha sont les originaires de la région. La population actuelle résulte de multiples brassages nés des réquisitions et déportations forcées entreprises, jadis, par les compagnies concessionnaires pour la collecte du caoutchouc et le portage (GILES-VERNICK 1996). Les enjeux économiques post-coloniaux liés au développement de l'économie forestière et du diamant continuent aussi de drainer les populations vers cette région. Selon une étude menée dans certains villages de la Préfecture de Sangha-Mbaéré (MOGBA et FREUDENBERGER 1998), les migrants sont plus nombreux que les autochtones qui représentent plus de la moitié de la population totale des villages

enquêtés. Les migrations interrégionale et nationale s'expliquent par la pauvreté et les contraintes socioculturelles. La faiblesse du tissu économique, en milieu rural, oblige les jeunes éjectés du circuit scolaire à immigrer vers les zones minières (Nola), d'exploitation forestière et de la conservation (Bayanga, Ngotto) où ils espèrent faire fortune. Beaucoup d'ex-employés de sociétés forestières et leurs familles ont pu se façonner au cours du temps, une nouvelle vie, en intégrant certaines mœurs de la région d'accueil. Cette dynamique migratoire pose des problèmes écologiques dont les principaux sont, le recul du front forestier, l'exploitation anarchique de la faune ainsi que la mauvaise gestion de terres agricoles qui pourrait être amplifiée par la péjoration climatique en cours.

Aujourd'hui, la population totale de la zone peut être estimée à **372 153** habitants (Estimation du BCR de 2007). Sur cette population totale, les hommes représentent 49,2 % et les femmes 50,8% avec une forte proportion des jeunes (environ 53% de la population ont moins de 20 ans). La population y est essentiellement rurale. Plus de 86,47% des individus vivent en milieu rural contre 13,53% en milieu urbain (RGPH 2003). La population urbaine est regroupée dans trois principales villes que sont : Mbaiki, Nola et Boda. L'indice de pauvreté s'est accru, avec une forte concentration des pauvres en milieu rural. La majorité de cette population est Bantou, vie des activités agricoles et de la cueillette. Les Pygmées qui sont des chasseurs-cueilleurs transhumants représentent environ 20% de la population. Les alliances matrimoniales, les migrations interne et externe et la colonisation de nouvelles terres ont conduit à une extrême imbrication des groupes socioculturels, et modifient progressivement la répartition spatiale de la population, laquelle est aujourd'hui cosmopolite.

2.2 Les questions foncières et les politiques de conservation

Bien que la zone d'intervention de l'OP6 soit moins peuplé (environ 4, 8 habitants au km²), les différents mécanismes de gestion des terres initiés dans la région ne font pas l'unanimité entre les principaux acteurs du secteur forestier, notamment les Conservateurs, les Exploitants forestiers et miniers, et les Communautés villageoises. Les aires protégées demeurent encore une source de conflits fonciers entre conservateurs et communautés locales. La configuration conflictuelle la plus importante depuis la consolidation des mesures de protection des ressources naturelles dans la zone, est celle ayant trait aux pratiques d'exploitation des ressources naturelles à l'intérieur des terroirs. En effet, la limitation des fronts agricoles par les conservateurs, ont eu comme conséquences la perte de la légitimité foncière par certains groupes autochtones et l'augmentation de la pression démographique sur des portions réduites d'espace. Ce qui engendre la réduction de la durée des jachères et l'appauvrissement du sol. Les zones tampons, autour des Aies Protégées de Dzanga-Sanga et Dzanga-Ndoki ont toujours été un lieu de conflit entre cultivateurs et animaux sauvages. Les permis d'exploitation minière et forestière octroyés par le Gouvernement se chevauchent ou sont proche, des aires protégées créant de ce fait, des conflits fonciers à l'échelle institutionnelle. Au niveau de la gestion coutumière des terres, si les autres communautés détiennent encore leurs droits coutumiers, les Pygmées Baakas se trouvent priver de leurs quand ils sont confrontés aux Bantous. En outre, la gestion traditionnelle des terres est souvent source des conflits entre les clans d'une part et entre les communautés et les exploitants forestiers d'autre part.

2.3 Les principales sources de revenus des communautés de base

Le secteur primaire regroupant la cueillette, la chasse, la pêche et l'agriculture sur brûlis, mis en valeur au rythme des saisons et à l'aide des moyens rudimentaires demeure la seule source d'approvisionnement en denrées alimentaires et en revenus monétaires de la population. Des revenus encore médiocres à cause de la non maîtrise des technologies de conservations des produits et de leurs circuits commerciaux. Les activités touristiques, l'exploitation minière et forestière servent aussi à la population des sources de revenus monétaires. La forte proportion (85%) de la population active œuvrant dans le secteur primaire, la dépendance de plus de 95% de la population au bois énergie, indiquent à quel point les populations exercent non seulement de fortes pressions sur les ressources naturelles pour leur survie, mais témoignent aussi leur dépendance de ou vis-à-vis de ses ressources.

3 Les aires protégées et les efforts de la conservation

Les aires protégées couvrent une superficie de 5242 km², soit 14,06% de la superficie totale de l'aire des activités de OP6. Elles sont constituées de deux parcs nationaux, Dzanga-Ndoki et Mbaéré-Bodingue créés respectivement en 1990 et 2006, d'une superficie de 1200 et de 737 km² ; une réserve spéciale (Dzanga-Sangha) de 3159 km² créée en 1990 et une réserve de biosphère (Basse Lobaye) de 146 km² créée en 1951. Les deux parcs nationaux, la réserve spéciale et la réserve de biosphère de la Basse-Lobaye sont gérés par le Gouvernement centrafricain, avec l'appui des partenaires au développement et à la conservation. Rappelons que le parc national de Dzanga-Ndoki et la réserve spéciale de Dzanga-Sangha, sont inscrits dans le programme de la gestion intégrée du Paysage de la Tri- Nationale de la Sangha (TNS), tandis que la réserve de biosphère de la Basse-Lobaye est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour la bonne gestion de ces aires protégées, les partenaires (WWF RCA) de la conservation et le Gouvernement centrafricain ont développé une collaboration effective entre les ONG et les principaux acteurs, notamment les populations locales pour l'utilisation des ressources et les sociétés forestières pour l'exploitation durable. Pour cela, des patrouilles de surveillance sont régulièrement organisées afin de lutter contre le braconnage et les communautés locales et les ONG locales vivant au voisinage de ces aires protégées ont été intégrées dans la gestion de ces ressources naturelles.